

Casablanca:

C'est parti pour le terminal de croisière

- L'appel d'offres vient d'être lancé par l'ANP
- Coût global: 430 millions de DH
- Délai de livraison: 24 mois

LE projet du nouveau terminal de croisière au port de Casablanca se précise. L'Agence nationale des ports (ANP) vient en effet de lancer l'appel d'offres pour les travaux de réalisation de ce chantier, qui sera livré dans 24 mois, pour un coût global de 430 millions de DH.

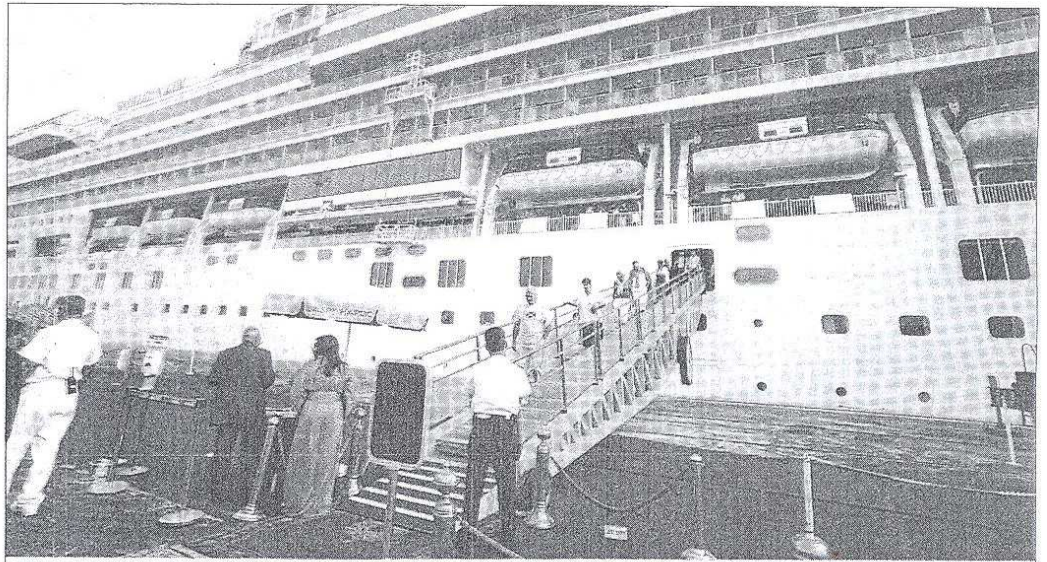
Une réunion d'information et une visite des lieux seront organisées au profit des entreprises intéressées mercredi 17 septembre prochain. Quant à l'ouverture des plis, elle interviendra jeudi 2 octobre à 10 heures.

Le site du nouveau terminal des croisières sera adossé à la jetée de Moulay Youssef du port, à la hauteur de l'ancien poste pétrolier. Il pourra accueillir des navires allant jusqu'à 350 m de longueur et 45 m de largeur, avec une profondeur de 12 mètres. De même, il est prévu d'aménager un bassin de stationnement des navires ainsi qu'un quai d'une longueur totale d'environ 665 m. Quant à la capacité annuelle d'accueil, elle sera au moins de 350.000 croisiéristes, affirme-t-on auprès de l'ANP.

Casablanca entend ainsi se doter d'un terminal destiné à l'embarquement et au débarquement des bateaux de croisières en lien avec le centre-ville. Ce projet renforcera à coup sûr le positionnement de Casablanca en tant que destination phare du tourisme de croisière au Maroc.

«Ce terminal a pour objectif de combler le déficit de l'infrastructure d'accueil des navires afin de répondre à la demande croissante des croisiéristes», affirme Mohammed Yousfi, directeur des infrastructures et d'exploitation régionale.

En effet, l'activité croisière au port de la ville a enregistré des taux d'évolution importants de l'ordre de 50% en 2008 et 2009 en termes de nombre des passagers,



Près de 250.000 croisiéristes font escale chaque année à Casablanca. Toutefois, l'accostage des navires de croisière se fait surtout au niveau du «terminal des agrumes» (Ph. Archives de l'Economiste)

dépassant les 200.000 croisiéristes. Toutefois, l'accostage des navires de croisières se fait surtout au niveau du terminal des agrumes.

«Avec près de 250.000 croisiéristes par an, Casablanca est déjà la première ville de croisières au Maroc. Mais le port de casa ne dispose pas pour l'heure d'un terminal spécifique pour les accueillir en bonne et due forme», précise Saïd Mouhid, directeur du Conseil régional du tourisme (CRT).

Le Maroc s'est engagé, ces dernières années, dans une politique de développement de ce type de tourisme afin de profiter de la forte croissance de ce secteur dans le marché européen.

La métropole ambitionne, dans le cadre de la Vision 2020 pour le tourisme, de devenir une destination touristique d'excellence et de consolider ses atouts en matière de tourisme d'affaires, croisière et séjour estival. □

Aziza EL AFFAS

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

L'Economiste du 27/08/2014